



« ARC EN CIEL » est-il un vrai syndicat, soucieux des intérêts des salarié.e.s d'ORPEA et de CLINEA ?

Sous la pression de nombreux intervenants dont la Fédération Santé Action Sociale CGT, le gouvernement a enfin rendu public le rapport de l'IGAS et IGF (Inspection Générale des Affaires Sociales et Inspection Générale des Finances).

Nous l'avons toujours dit et l'IGAS le confirme : « Arc en Ciel » est bien un Syndicat jaune (rapport IGAS n° 2022-016R mars 2022).

Dans ce rapport, il est clairement démontré que le syndicat maison du groupe ORPEA, « Arc en Ciel », est en fait un outil de la direction pour lui garantir le contrôle de son personnel et éviter les revendications salariales.

Les conditions de travail et la santé des salarié.e.s sont nos priorités, c'est pour cela que nous revendiquons de toute urgence une revalorisation des salaires et l'embauche de personnel afin d'offrir une prise en charge de qualité pour nos aîné.e.s, patient.e.s et résident.e.s.

Depuis des années, nos élu.e.s et mandaté.e.s CGT du groupe ORPEA/CLINEA sont victimes de discriminations. Malgré l'adversité, ils ont toujours défendu au mieux les intérêts des salarié.e.s et régulièrement dénoncé l'immobilisme et la complaisance du syndicat « Arc en Ciel » envers les directions, au mépris des salarié.e.s.

Il est temps que la secrétaire du CSE, Mme SIGNORI et les élu.e.s « Arc en Ciel » rendent des comptes devant les salarié.e.s et devant la justice.

En effet, le rapport met en évidence ce que nous dénonçons de longue date :

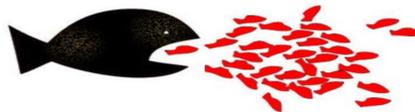
- ▶ **le favoritisme dont bénéficient ces élu.e.s par rapport aux autres organisations syndicales (prise en charge directe de leurs frais,**

affichage par l'employeur de leurs tracts, totale liberté de circulation...).

- ▶ **l'absence de contrepois aux projets d'ORPEA avec la signature par « Arc-en-Ciel » de tous les accords d'entreprise proposés par la direction, accords désavantageux pour les salarié.e.s (par exemple l'accord intéressement -participation) et ce depuis 20 ans.**

En bref, la collusion entre la direction d'ORPEA et le syndicat « Arc-en-Ciel » remet en cause non seulement sa représentativité, mais aussi sa légitimité à représenter les salarié.e.s.

SANS LA CGT....



AVEC LA CGT....



La CGT déposera plainte contre ce faux syndicat afin qu'il ne puisse plus à l'avenir duper les salarié.e.s d'ORPEA et que ses responsables soient jugés pour les délits et les malversations

dont ils se sont rendus coupables.

Face à ORPEA et son management brutal, les salarié.e.s ont besoin d'organisations syndicales combatives et intègres.

C'est pourquoi nous demandons la dissolution « d'Arc en Ciel » et l'organisation de nouvelles élections professionnelles avec la mise en place du vote électronique, et sans tricher cette fois !

La CGT n'a pas d'autre objectif que de mettre fin au « système ORPEA » et redonner aux salarié.e.s une parole qu'on leur avait confisquée.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :

